



SIMON ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Un cabinet d'avocats aux domaines de compétences élargies

Fondé en 1992, Simon Associés (www.simonassociés.com) est un Cabinet d'avocats d'affaires, ayant des bureaux intégrés à Paris, en région Rhône-Alpes (Lyon), dans les Pays de Loire (Nantes), et en Midi Languedoc (Montpellier).

Le cabinet, dont l'activité est principalement orientée vers les Entreprises ou Industries Moyennes ou de Taille Intermédiaire, les institutionnels de l'investissement, de la banque et de l'assurance, de toutes formes, exerçant tous types d'activités dans des secteurs divers, compte actuellement près d'une quarantaine de professionnels, avocats et juristes, répartis en dix départements :

- Sociétés, Finance, cession-acquisition, juridique, Vie sociale et Marchés,
- Réseaux & Distribution,
- Sous- performance, Entreprises en difficultés & Retournement,
- Contentieux, Médiation et Arbitrage,
- Fiscalité des entreprises et des particuliers,
- Social et Ressources humaines,
- Immobilier,
- Santé, Droit médical, responsabilité médicale, dommages aux personnes,
- Réseaux d'informations et de communication,
- Pratiques contractuelles,

Simon Associés a ainsi développé une offre multi-spécialités de services juridiques qui repose sur une chaîne de pôles de compétences complémentaires.

Simon Associés accompagne ses clients, en conseil comme en contentieux, médiation et arbitrage, pour traiter l'ensemble de leurs demandes dans les domaines du droit des affaires, tant en France qu'à l'étranger, au moyen d'un réseau structuré de correspondants dans 23 pays des zones Europe, Amérique, Asie et Moyen-Orient.

Une certaine idée de la profession d'avocat

Simon Associés est une entreprise du droit au service des entreprises qui s'efforce depuis plusieurs années de développer une culture entrepreneuriale et managériale au sein du cabinet.

SIMON Associés a choisi de structurer son activité, son développement, et de permettre ainsi à chaque avocat du cabinet de diriger son action autour de valeurs fondamentales qui sont notamment la défense de l'intérêt du client, le sens et l'écoute du client, la compétence et la qualité du travail, l'honnêteté et le courage, le partage, l'initiative et l'esprit d'ouverture.

La force du Cabinet, qui reste à taille humaine, repose ainsi sur plusieurs atouts : ses équipes et sa qualité juridique, en premier lieu, mais aussi sa réactivité et sa disponibilité, partant d'une connaissance aboutie du monde des affaires, des usages et des rapports de pouvoir dans une économie toujours plus concurrentielle.

Ces atouts contribuent à la culture de Simon Associés qui a développé, à partir de procédures qualifiées et d'une organisation structurée, une approche transversale de prévention des risques juridiques et judiciaires.

Un Capital matériel et immatériel au service de la stratégie des clients

La personnalité et la qualité de chacun constituent aussi les fondamentaux du Cabinet.

Le patrimoine essentiel de Simon Associés demeure, avec sa clientèle, son capital humain.

SIMON Associés s'appuie sur une équipe fidèle composée d'avocats, de juristes, d'assistantes et de personnels, impliqués dans l'activité et la vie du cabinet depuis plusieurs années.

Dans chaque département, un avocat sénior « Directeur » en charge de l'activité dirige et anime l'équipe en coordonnant le travail de chacun.

Un avocat dit « référent » est attribué à chaque client, afin de simplifier les échanges et permettre l'établissement d'un lien privilégié. Chaque dossier est suivi par un responsable qui répartit les missions. Avocats et juristes ne sont pas nécessairement figés dans tel ou tel département, ceci afin de favoriser la transversalité des connaissances et le transfert de savoir et d'expérience.

Tout en laissant l'initiative aux qualités intellectuelles des avocats du Cabinet, Simon Associés s'attache à développer des méthodes de production s'appuyant sur la mise en place d'outils adaptés.

Le cabinet dispose des bases de données juridiques et professionnelles les plus abouties. Il s'est également attaché la compétence de plusieurs professeurs agrégés de droit de forte notoriété.

Simon Associés met à la disposition de ses clients un espace collaboratif interne pour leur permettre de travailler en ligne en direct ou de suivre l'évolution de certains dossiers. Cet outil favorise les échanges et contribue à renforcer l'efficacité, la confiance, la transparence entre l'avocat et le client.

Un réseau national en Région

SIMON Associés se développe en France sous forme de bureaux intégrés. Ce développement d'un réseau national procède d'une réflexion aboutie.

Nous sommes convaincus que les implantations en région ont un véritable sens :

- pour nos clients qui se développent aussi en régions ;
- pour proposer aux entreprises en régions la force d'un réseau national ;
- pour intégrer dans nos équipes des confrères exerçant en région qui pratiquent dans des compétences qui sont les nôtres ou dans de nouvelles qui nous permettent ainsi d'ouvrir de nouveaux départements.

Chacun des bureaux en région est animé par des avocats exerçant en conseil et contentieux des affaires. Il s'agit d'avocats issus de la région qui connaissent bien le tissu économique et social.

Ces confrères sont autonomes sur leur cœur de métier mais ils s'appuient aussi sur les autres équipes des bureaux à Paris ou dans les autres régions.

Acteur reconnu du monde juridique et économique

SIMON Associés participe à de nombreuses organisations professionnelles, tout en publiant régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi que deux lettres mensuelles consacrées à l'actualité juridique, dont l'une entièrement dédiée au droit de la distribution.

Le cabinet est régulièrement présent dans tous les classements français (Option Droit Affaires, Décideurs, Private Equity Magazine, le guide 2010 des 100 premiers cabinets d'avocats d'affaire français édité par les Editions du Management (Caura BARSCZ) ou étrangers (Chambers, Legal 500, Martindale).

SIMON Associés a reçu en 2010 le premier prix de la firme entrepreneuriale française au niveau national remis par le magazine Décideurs et un jury de directeurs juridiques.

International

Le cabinet a réalisé diverses opérations à l'international, notamment en Angleterre, Espagne, Italie, Belgique, Suisse, Luxembourg, Portugal, Maroc, Allemagne, Japon, Fédération de Russie, Brésil, Panama, Emirats Arabes Unis, ainsi qu'au Québec. Dans ces dossiers de dimension internationale, le cabinet peut intervenir et rédiger en langue anglaise.

Le cabinet utilise les liens qu'il a pu tisser au fil des années au travers des opérations réalisées et dispose d'interlocuteurs avocats rencontrés dans de nombreux pays notamment en Europe, Afrique, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Moyen-Orient et Asie.

Associations et Partenariats

Simon Associates anime ou participe régulièrement à des évènements, interviews, conférences, colloques mis en ligne sur le site internet du Cabinet ; il est, par ailleurs, l'auteur de nombreux ouvrages. SIMON ASSOCIES est membre ou partenaire de :

- l'Association Française des Investisseurs en Capitaux (AFIC)
- l'Association pour le Retournement des Entreprises (ARE)
- l'Institut Français des Praticiens des Procédures Collectives (IFPPC)
- l'Association Française d'Arbitrage (AFA)
- Droit & Commerce
- L'Association en faveur de la défense de l'institution consulaire (AFFIC)
- l'Association AVOSIAL (Avocats en droit du travail)
- L'Académie des Sciences Techniques Comptables et Financières
- L'Institut des Avocats Conseils Fiscaux (IACF)
- La Confédération Fiscale Européenne (CFE)
- L'IFA (International Fiscal Association)
- L'Union des Anciens des Impôts (UAI)
- LEXTENSO
- L'Université PARIS II – Master Droit des affaires L'Université PARIS II
- L'Observatoire de la franchise et Franchise magazine.com

Sociétés, Finance, Cessions-Acquisitions, Juridique, Vie sociale & Marchés

Le département accompagne l'entreprise depuis sa création et la suit tout au long de son existence dans le cadre d'un suivi juridique courant mais aussi lors d'opérations ponctuelles.

L'équipe dédiée dispose d'une expérience qualifiée en matière de droit des sociétés, financements bancaires et/ou montages financiers.

Cessions-Acquisitions & Financement

- Prise de contrôle de sociétés cotées : offres publiques, garanties de cours et retraits obligatoires
- Prise de contrôle de sociétés non cotées : protocole de cession de titres, rapprochement d'entreprises, LBO et ses variantes, Private Equity
- Prise de participations : capital risque, partenariats, joint-venture
- Restructurations : fusions, scissions, apports partiels d'actifs
- Réalisation d'audit d'acquisitions
- Structuration des processus de vente
- Structuration de fonds d'investissement
- Capital risque
- Capital retournement
- Capital développement
- Dette senior, Lbo, mezzanine, OC, OBSA, etc.....

Ces opérations sont réalisées en liaison avec les autres départements du Cabinet (fiscal, social,...)

Juridique, Vie sociale & Marchés

- Suivi de la vie sociale de l'entreprise
- Accomplissement des formalités
- Résolution de conflits de dirigeants et d'associés
- Mise en œuvre de garantie d'actifs et de passif
- Elaboration de l'ingénierie juridique et fiscale des opérations
- Opérations sur capital
- Actionnariat des salariés
- Emission de valeurs mobilières et autres instruments financiers
- Introduction en Bourse de valeurs mobilières
- Offres publiques
- Produits dérivés

SIMON ASSOCIÉS intervient en tant que conseil d'entreprise de toutes tailles (de la PME familiale à la société faisant appel public à l'épargne et groupe de sociétés), de toutes formes (SARL, SACA, SAS, SADS, SNC, Commandite..) et exerçant tous types d'activités dans divers secteurs.

Réseaux & Distribution

SIMON ASSOCIES bénéficie d'un champ de compétence s'étendant aux différents modes de distribution (franchise, commission-affiliation, licence, concession, coopérative, distribution sélective ou exclusive, etc.). Le Cabinet conseille ses clients, principalement des entreprises à la tête de réseaux, et au nombre desquels figurent en outre des organisations professionnelles, concernant les problématiques relatives au droit de la distribution et au droit de la concurrence liées à leur activité commerciale courante.

Ainsi, **SIMON ASSOCIES** a été classé en 2010 parmi les meilleurs cabinets dans la catégorie « *Forte notoriété* » dans le classement des « *Cabinets spécialisés en droit de la franchise* » et dans le classement des « *Cabinets spécialisés en droit de la distribution* » (source : Décideurs, *Guide Annuaire 2010 Risk Management Assurance Contentieux*).

Conseil et stratégie de réseaux

L'équipe dédiée est rompue à l'élaboration d'actes juridiques :

- Rédaction de contrats-cadres de distribution et de leurs annexes ;
- Rédaction de contrats de réservation, contrats de priorité ;
- Rédaction de contrats de franchise, de commission-affiliation, de licence, de concession ;
- Participation à l'élaboration de Documents d'Information Précontractuelle (D.I.P.) ;
- Rédaction de contrats d'approvisionnement et de référencement ;
- Rédaction de documents commerciaux, tels que notamment les conditions générales de vente, conditions générales d'achat documents relatifs à la coopération commerciale ;
- Rédaction de contrats de distribution internationaux ;
- Rédaction de contrats d'intermédiaires commerciaux (agents commerciaux, mandataires, commissionnaires) ;
- Mise en place de partenariats en France et à l'étranger, notamment entreprise commune (joint venture) ou autres montages assimilés et master franchise ;
- Rédaction et validation des communications destinées aux distributeurs des réseaux ;
- Validation des opérations de communication externe et des opérations promotionnelles ;
- Suivi quotidien de réseaux.

Le département Réseaux & Distribution apporte aussi une assistance à ses clients dans leur stratégie de développement de leurs réseaux de distribution, tels que des conseils en création et rachat de nouvelles enseignes, coexistence de plusieurs réseaux au sein d'un même groupe, développement à l'international, etc.

Précontentieux et Contentieux

SIMON ASSOCIES intervient de longue date en contentieux - étatique et arbitral - ainsi qu'en précontentieux.

La réactivité et la disponibilité de ses équipes permettent d'aborder les précontentieux et les contentieux avec cohérence et efficacité. Aussi, la capacité d'adaptation aux exigences d'un dossier est l'une des caractéristiques essentielles de l'expertise du Cabinet.

Sous-performance, Entreprises en difficultés & Retournement

Le Cabinet suit les entreprises en situation de sous-performance, en difficultés ou en retournement depuis la crise de l'immobilier des années 1990 et a été un acteur visible lors de l'éclatement de la « bulle internet » dans les années 2000. La crise financière de l'année 2008 a consacré cette activité de l'équipe dédiée.

Reconnu par les différents acteurs de l'entreprise en difficultés, SIMON ASSOCIÉS s'attache en priorité à la prévention des difficultés et accompagne aussi ses clients dans le cadre de procédures collectives.

Prévention ou traitement des entreprises en difficultés

- Analyse du risque (Diagnostic, Organisation, Communication)
- Mise en place de procédures de prévention (mandat ad hoc, conciliation)
- Suivi de la prévention, négociation et rédaction de protocoles d'accords
- Gestion et suivi des relations avec les banques, assureurs crédit, fournisseurs, Médiateur du crédit, DBF, TPG, etc...
- Restructuration de l'entreprise
- Abandon ou cessions de créances et cessions d'actifs
- Augmentation de capital
- Adossement financier ou cession de l'entreprise ou entrée d'un investisseur ou d'un industriel

Ces opérations sont réalisées en liaison avec les autres départements du Cabinet (fiscal, social,...).

Procédures collectives

- Analyse du risque pour l'entreprise, le dirigeant et l'actionnaire
- Mise en place de procédures collectives telles que sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire
- Régularisation de la déclaration de cessation des paiements
- Assistance dans les relations avec les mandataires de justice
- Préparation, négociation et rédaction du plan de continuation
- Déclaration de créances, suivi des procédures de contestation de créances,
- Suivi du plan de continuation adopté
- Préparation, négociation et rédaction du plan de cession
- Rédaction des actes de cession, assistance dans la reprise d'actifs de sociétés en liquidation judiciaire
- Suivi de la procédure devant le Tribunal de Commerce

SIMON ASSOCIÉS conseille les :

- Dirigeants d'entreprises
- Fonds d'investissements
- Banques et Mezzanneurs
- Créanciers et financiers
- Repreneurs

En 2010 le Cabinet a été classé dans la catégorie « Excellent » du magazine Décideurs, et ainsi parmi les 10 premiers cabinets d'avocats français dans cette activité. CHAMBERS a classé Simon Associés au 3ème rang des cabinets français.

Conseil, Contentieux, Médiation & Arbitrage

Le Contentieux constitue l'activité d'origine du Cabinet.

La ténacité, la pugnacité de l'équipe et la formation acquise avec le temps en la matière sont une des clés du succès dans tous les autres domaines de compétences de SIMON ASSOCIÉS.

Conseil & Contentieux

Chaque dossier est instruit autour d'un référentiel documentaire, légal et jurisprudentiel dont la rédaction s'impose à tous. Ce référentiel s'enrichit au fur et à mesure de la réflexion et de l'avancement du dossier.

En outre, le Cabinet s'est attaché la compétence de plusieurs professeurs de droit pour compléter, si nécessaire, le travail des avocats du Département par une réflexion différente dans les dossiers qui l'imposent.

- Conseil :
Mise en œuvre de la stratégie d'approche, négociation et rédaction d'actes, de contrats, définition de la stratégie contractuelle, rédaction des pré-requis/cahier des charges, participation à l'exécution du contrat, suivi post-acquisition
- Contentieux :
Gestion et suivi des précontentieux et des contentieux, définition de la stratégie contentieuse, préservation de la preuve, mise en œuvre de sûretés, évaluation des risques judiciaires et des préjudices
- Litiges civils :
Droit des obligations, droit des sûretés, contrats spéciaux, responsabilité civile, mesures conservatoires, droit des biens, voies d'exécution, servitudes
- Litiges commerciaux, concurrence, consommation & distribution :
Contentieux commerciaux, contentieux en droits des sociétés, contentieux post acquisition, droit de la concurrence, droit de la consommation, droit de la distribution
- Personnes et patrimoine :
Droit de la famille, restructuration patrimoniale, état civil, arbitrages familiaux, droit des successions, fiscalité, régimes matrimoniaux, divorce

Médiation & Arbitrage

Le Cabinet favorise les modes alternatifs de résolution des conflits en analysant, au préalable, la situation en cause afin d'évaluer précisément les chances de succès des solutions négociées au regard des procédures judiciaires.

L'équipe dédiée procède à une évaluation qui prend en compte la volonté des parties de rétablir le dialogue, les frustrations relevées, l'acceptation, le refus d'admission des responsabilités, la présence des solutions techniques, la capacité de mise en œuvre de solutions financières, l'influençabilité des opérationnels par les dirigeants, experts et conseils.

Fiscalité des entreprises et des particuliers

La fiscalité est au cœur de la vie des affaires touchant tant le résultat des entreprises que les rémunérations des actionnaires et dirigeants. Simon Associés est en mesure d'accompagner l'entreprise, les actionnaires et dirigeants au jour le jour comme lors de projets spécifiques, , avec le souci permanent de l'optimisation fiscale sécurisée

Les responsables du département fiscal ont effectué leur formation initiale pour l'un au sein de l'administration fiscale et pour l'autre à l'Université notamment avec le DESS du Professeur Cozian, la référence en la matière. Cette double formation ainsi que leur double expérience acquise aussi bien en collaborant avec les plus grands Groupes et Cabinets d'audit qu'auprès de PME et renforcée par leur pratique du Contentieux fiscal et de la transaction fiscale leur permet de répondre efficacement à toutes les problématiques fiscales.

Les responsables du département fiscal participent par ailleurs aux travaux des principales organisations professionnelles reconnues en la matière en y assumant des postes de responsabilité et en participant en qualité d'organiseurs et d'intervenant lors de Colloques.

La fiscalité au quotidien

- Arrêté des comptes et Revue des déclarations fiscales : TVA, Impôt sur les sociétés, Taxe professionnelle
- Mise en place et suivi de l'intégration fiscale
- Mise en place de solutions adaptées : demande de rescrit et d'agrément
- Sécurisation des flux financiers intra-groupe et mise en place de politique de prix de transfert : audit des relations intragroupe, mise en place de conventions...
- Mobilité internationale des salariés : mise en place de politique d'impatriation/expatriation
- Etablissement des déclarations fiscales IR, ISF et bouclier fiscal, notamment pour les dirigeants, impatriés et expatriés

La fiscalité des opérations exceptionnelles

- Sécurisation et Optimisation des opérations d'acquisitions, de cessions, de restructurations tant internes qu'externes
- Audit fiscal et analyse des risques de l'entreprise et du patrimoine des particuliers
- Transmission d'entreprise et mise en place de schémas sécurisés tenant compte de la situation fiscale personnelle
- Anticipation et gestion des transmissions patrimoniales : organisation et optimisation de la transmission inter-génération
- Fiscalité immobilière : Acquisition, Cession, Restructuration des actifs immobiliers professionnels et patrimoniaux

Résolution des conflits avec l'administration

- Assistance lors des procédures de contrôle fiscal des entreprises et particuliers
- Intervention et représentation devant le Tribunal administratif et la Cour Administrative d'Appel
- Négociation et transaction avec les autorités fiscales locales et nationales

Social & Ressources humaines

SIMON ASSOCIÉS accompagne les entreprises au plan social, collectif ou individuel.

L'équipe dédiée assiste et défend les entreprises et leurs dirigeants en intervenant dans le domaine du conseil et du contentieux, devant toutes juridictions et administrations.

Conseil

SIMON ASSOCIÉS a notamment développé ses compétences dans les domaines suivants :

- Assistance des entreprises dans leurs rapports avec les institutions représentatives du personnel et les administrations concernées (Inspection du Travail et DDTE)
- Négociations de départ de dirigeants
- Rédaction de plans d'intéressement, de plans de participation et de plans de prévention
- Rédaction de contrats de travail et de clauses complexes
- Opérations d'audits sociaux en support d'acquisitions, optimisation des mécanismes de retraite pour les entreprises ou les cadres dirigeants
- Négociations en procédure de sauvegarde, redressement judiciaire et liquidation judiciaire

Ces interventions peuvent naturellement se compléter par une assistance au quotidien sous forme de forfait annuel.

Contentieux

L'équipe du Département Social & Ressources humaines dispose également d'une expertise reconnue dans les matières suivantes :

- Rédaction de plans de sauvegarde de l'emploi (PSE)
- Assistance et représentation des entreprises et des dirigeants devant les Conseils de Prud'hommes et les Chambres Sociales des Cours d'Appel
- Assistance et représentation des entreprises devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale
- Assistance et représentation des entreprises dans le cadre de litiges liés à la désignation et au fonctionnement des institutions représentatives du personnel

Immobilier

SIMON ASSOCIÉS a débuté son activité dans ce domaine à l'époque de la crise immobilière des années 1990, notamment pour défendre les intérêts des banques ou des marchands de biens en difficultés.

Le Département s'est développé avec la reprise de projets complexes, souvent inachevés, impliquant des décisions à prendre concernant la propriété, la construction, la location, le recouvrement et plus généralement le contentieux de toute nature.

L'équipe dédiée accompagne ses clients sur l'ensemble de leurs opérations juridiques liées à l'immobilier dans les domaines suivants :

Promotion et Construction

- Montage juridique et fiscal des opérations immobilières
- Promesses de ventes et ventes, bail à construction, bail emphytéotique
- Négociation et rédaction des contrats nécessaires à la mise en œuvre des projets (contrat de promotion immobilière, construction, MOD, contrat d'architecte, assurances...)
- Assistance durant le chantier, réception, livraison
- Contentieux des opérations immobilières

Baux

- Droit commun – baux commerciaux - baux d'habitation – baux professionnels
- Audits des conventions locatives et des obligations des bailleurs et des locataires
- Assistance pour la négociation et la rédaction des baux, conventions d'occupation, cautions et garanties
- Sous-location – cession – renouvellement – résiliation – fixation judiciaire des loyers et des indemnités d'éviction ou d'occupation
- Contentieux de recouvrement des loyers et charges
- Procédures – mesures conservatoires, suivi des opérations d'exécution des décisions
- Contentieux de la destination et changement d'affectation

Copropriété & associations syndicales de propriétaires

- Conseil et assistance aux syndicats
- Suivi des assemblées générales et habilitation du syndic
- Recouvrement des charges – contentieux et mise en place des mesures conservatoires
- Copropriétés en difficultés

Responsabilité légale (contractuelle et délictuelle) des professionnels de l'immobilier : conseils, mandataires, assurances, entreprises, etc...

Droit médical, responsabilité médicale, dommages aux personnes

SIMON Associés accompagne ses clients en matière de Santé, droit médical, responsabilité médicale, et dommages aux personnes, en conseil comme en contentieux, médiation ou arbitrage.

Le cabinet intervient dans les procédures judiciaires, civiles, administratives, pénales, ou devant la CRCI.

Dans le cadre des activités en région, les dossiers sont traités par les avocats présents à Lyon et à Montpellier qui forment ensemble le pôle de compétence du droit médical, responsabilité médicale, et des dommages aux personnes de SIMON Associés.

Les équipes travaillent en étroite collaboration entre elles et avec le client au moyen d'outils d'information et de communication performants, et notamment les plateformes collaboratives d'échanges de données et d'images.

Les méthodes de traitement des dossiers au sein de SIMON Associés sont communes aux autres départements du cabinet mais, en matière de responsabilité médicale, SIMON Associés a une approche personnelle du suivi, qu'il s'agisse de l'accompagnement du client, de la réception et du suivi du dossier, ou de son orientation amiable ou judiciaire.

Les coûts d'intervention en contentieux sont aussi maîtrisés et SIMON Associés a mis en place une tarification spécifique selon la nature des interventions :

- référé tribunal administratif,
- procédure au fond tribunal administratif,
- audience CRCI, forfait ½ journée audience CRCI, forfait journée CRCI,
- assistance à réunion expertise,
- référé TGI,
- assignation au fond TI ou TGI.

En matière de conseil, SIMON Associés a une approche orientée vers la formation à la réglementation et la prévention des risques et des litiges, l'assurance et les garanties.

Cette activité concerne tous les praticiens de la santé, médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes, etc...

SIMON Associés conseille aussi les praticiens libéraux afin de leur permettre d'exercer leur activité selon les meilleures modalités d'organisation juridique.

Réseaux d'informations et de communication

SIMON ASSOCIÉS dispose d'une connaissance approfondie du secteur des technologies de l'information, développée au cours des dix dernières années, lui permettant d'offrir un conseil juridique adapté aux besoins de ses clients, qu'ils soient utilisateurs de systèmes d'information ou qu'ils développent des activités dans ce secteur.

L'équipe dédiée intervient auprès d'entreprises confrontées à des problèmes liés aux contrefaçons de logiciels, à la responsabilité des acteurs de l'Internet, aux projets d'intégration informatique ou d'externalisation.

Par ailleurs, les opérations de fusion ou d'acquisition permettant à de nombreuses entreprises de services du secteur des technologies de l'information et de la communication d'accéder à de nouveaux marchés, de créer des joint-ventures, d'élaborer des accords de coopérations, SIMON ASSOCIÉS a mis en place une équipe transversale composée de membres de son équipe droit des technologies de l'information et de la communication et de ses équipes spécialisées en Sociétés et Finance et en fiscalité.

Les interventions en matière de droit des technologies de l'information et de la communication portent, notamment, sur le conseil, la négociation et la rédaction des contrats en relation avec :

- L'externalisation
- Le développement et la distribution de logiciels
- Les projets d'intégration de systèmes d'information
- Le commerce électronique et toutes les questions liées aux services proposés sur le Web, notamment les problématiques de responsabilité liée à l'hébergement de contenus
- La protection des données personnelles et de la vie privée
- Les bases de données
- Le financement de projets et autres dispositions de financement / consolidation
- La gestion des droits de propriété intellectuelle
- Le respect des différentes réglementations applicables dans le domaine des technologies de l'information et de la communication

Le Cabinet offre également un conseil pratique généraliste et fournit une assistance professionnelle adaptée aux opérations réalisées dans le secteur des technologies de l'information et de la communication - de la planification stratégique des opérations, à la négociation de contrats et à leur mise en œuvre.

SIMON ASSOCIÉS dispose, par ailleurs, d'une forte expertise dans la résolution de différends nés à l'occasion de projets informatiques et l'évaluation des risques juridiques, cherchant toujours à mesurer l'opportunité de recourir à une solution amiable.

Pratiques contractuelles

Simon Associés intervient auprès d'un large panel d'entreprises confrontées à des problématiques contractuelles d'une grande diversité allant des contrats d'externalisation, des contrats de sous-traitance, des contrats informatiques et télécoms, aux contrats de partenariat et de coopération, y compris avec des acteurs du secteur public.

L'expertise de Simon Associés en matière de pratique contractuelle repose sur la mise en place d'une équipe transversale composée d'avocats spécialisés en distribution, en propriété intellectuelle, en nouvelles technologies, en fusion acquisition, en finance, en social et en immobilier.

Les interventions portent notamment sur la rédaction et la négociation de contrats en relation avec :

- L'externalisation de tout type de services (paie, informatique, transport, logistique)
- Le développement et la distribution de produits
- Les relations avec les consommateurs
- L'approvisionnement de produits et le développement de partenariats industriels
- La maintenance industrielle
- Le co-développement de produits et/ou de services
- La conduite d'expérimentation
- Les projets informatiques et l'achat de prestations intellectuelles
- La fabrication et la commercialisation de produits et/ou services sous licence de marque
- La gestion et la cession de droits de propriété intellectuelle
- La fourniture de contenus médias
- La mise en œuvre d'une politique d'achat

Simon Associés offre également un conseil pratique sur les nouvelles pratiques contractuelles et fournit une assistance professionnelle adaptée aux projets de ses clients - de la planification stratégique des opérations, à la négociation des contrats et leur mise en œuvre.

Simon Associés dispose aussi d'une très forte expertise dans la résolution de différends nés à l'occasion de l'exécution de ces différents types de contrats et l'évaluation des risques juridiques, cherchant toujours à mesurer l'opportunité de recourir à une solution amiable.

Publications

SIMON ASSOCIÉS anime ou participe régulièrement à des évènements, interviews, conférences, colloques mis en ligne sur le site internet du Cabinet ; il est, par ailleurs, l'auteur de nombreux ouvrages dont :

- Lettre du Cabinet, mensuelle et consacrée à l'actualité générale du droit des affaires
- Lettre de la Franchise, bimestrielle, consacrée à l'actualité du droit de la franchise
- Un an d'actualité en droit de la Franchise, numéro spécial annuel, Les Petites Affiches
- Flash social, flash fiscal
- Articles divers dans des revues hebdomadaires ou mensuelles
- Le juge et les autorités du marché boursier, LGDJ, nov. 2004
- Le dirigeant face à la crise, dossier spécial du mensuel L'Entreprise, oct-nov. 2008
- Traité et pratique du droit de la franchise, Editions Joly, Fev. 2009
- Le management des entreprises en difficultés, en collaboration avec l'Académie des Sciences Techniques Comptables et Financières, Les cahiers de l'Académie, Mars 2009



PARIS

47, RUE DE MONCEAU

75008 PARIS

FRANCE

TEL.: +33 (0)1 53 96 20 00

FAX: +33 (0)1 56 96 20 01

LYON

7, RUE DE BONNEL

69003 LYON

FRANCE

TEL.: +33 (0)4 72 61 75 15

FAX: +33 (0)4 72 61 07 49

NANTES

4, RUE MAURICE SIBILLE

44000 NANTES

FRANCE

TEL.: +33 (0)2 53 44 69 00

FAX: +33 (0)2 53 44 69 36

MONTPELLIER

33 BIS RUE DU FG SAINT JAUMES

34000 MONTPELLIER

FRANCE

TEL.: +33 (0)4 67 58 01 86

FAX: +33 (0)4 67 58 84 32

WWW.SIMONASSOCIES.COM